



VUE.2. Sur une construction adossée à l'église et à la sacristie.



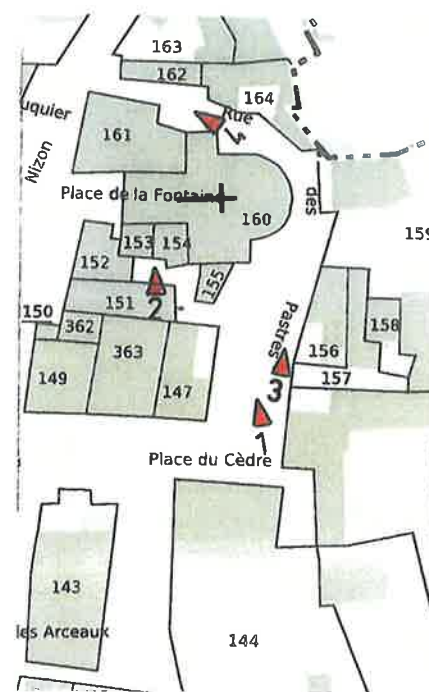
VUE.1. Vers l'église paroissiale et l'accès à la crypte

Abords de l'église

LA RUE DES PASTRES ÉVOQUE LA PRÉSENCE DE BERGERIES ÉCURIES, E.T.C... ET DONT LES ACTIVITÉS SONT TOURNÉES VERS LE TERROIR. ILS'AGIT DUNE ARCHITECTURE À LA TYPOLOGIE RURALE voir "RUSTIQUE".



VUE.4. Vers la montée de la Rue des Pastres



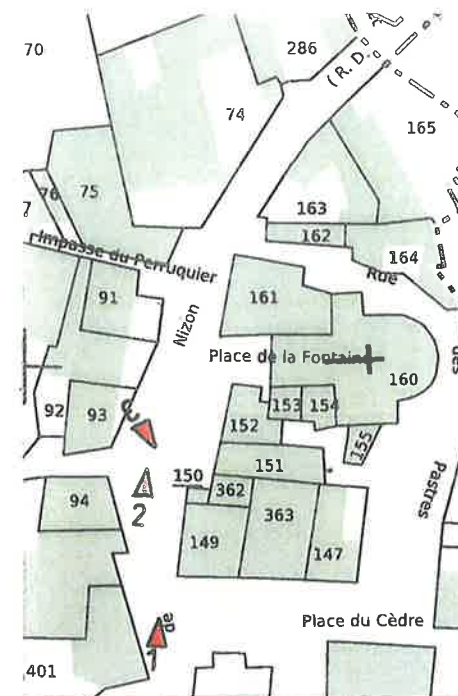
PLAN DE REPÉRAGE



VUE.3. Vers la Rue des Pastres



VUE . 2 . Vers la Place de la Fontaine et le chateau.
Les façades des maisons de village sont : 18^{ième} - début 19^{ième}



PLAN DE REPÉRAGE

La traversée du village
ou Rue du Pont de Nizon

LE COEUR DU VILLAGE

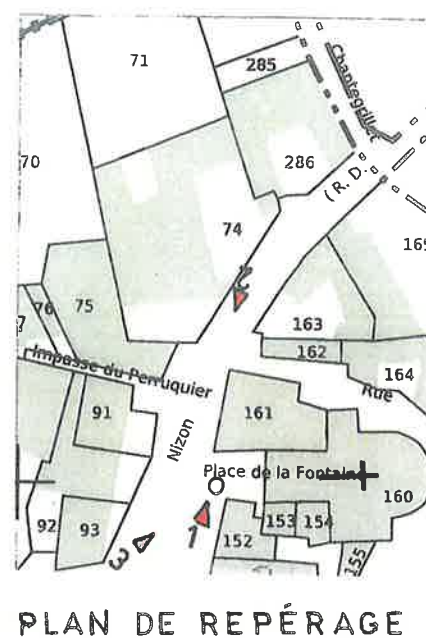


VUE . 3 .
Vers l'ancienne école
de filles . (voir projet)
adossée à la Mairie



VUE . 1 . Vers le Cœur de Village , au croisement de la Rue Baron le Roy et vers
la Place de la Fontaine . A gauche : façades 18^{ième} - 19^{ième} siècle
A droite , la façade de l'Hotel de Mairie et la Place

VUE.3.
Sur la Place de
la fontaine et
l'église.



La traversée du village ou Rue du Pont de Nizon

LE COEUR DU VILLAGE
POINT DE RENCONTRE



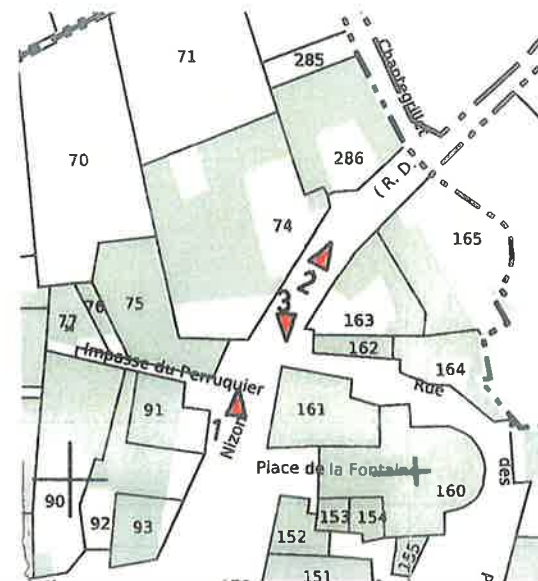
VUE.1. Sur la Fontaine communale, ouvrage du 19ème siècle.



VUE.2. Vers la Place de la Fontaine et le Presbytère



VUE.2. Vers les anciennes dépendances du chateau de LIRAC



PLAN DE REPÉRAGE

La traversée du village ou Rue du Pont de Nizon

LE COEUR DU VILLAGE



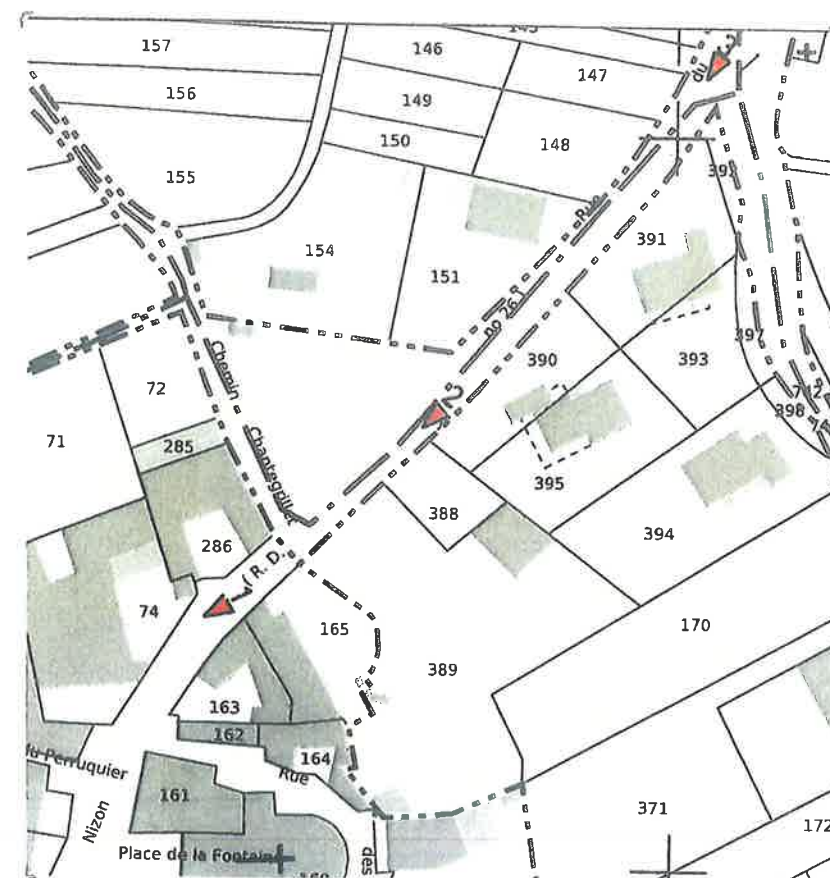
VUE.3. Vers le presbytère (réaménagé au 19ème siècle) et la place de la village.

VUE.1.
Vers l'enclos castral
et l'ancien logis
seigneurial.
SORTIE DU VILLAGE





VUE.3. Sur le village depuis l'entrée NORD.



PLAN DE REPÉRAGE

La traversée du village
ou Rue du Pont de Nizon

SORTIE DU VILLAGE
OU ENTRÉE NORD.



VUE 2 Sur l'entrée NORD du village et sur les dépendances du château.



VUE .1. Sur le logis du château dont la façade principale a été modifiée au 18ème.

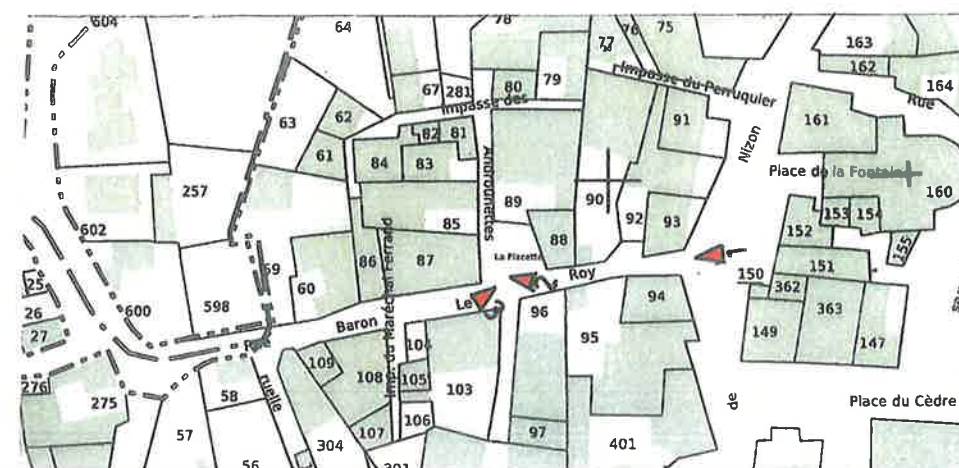


VUE.2. Sur la place des Androunettes depuis la Rue Baron Le Roy
Bel immeuble 18ième siècle à la structure médiévale.



VUE .3 . Sur la place des Androunettes.
Immeuble d'ordonnance "classique" 19ième siècle,

La rue transversale ou Rue du Baron Le Roy



PLAN DE REPÉRAGE

Rue du Baron Le ROY.



VUE .1. Entrée de la vpie transversale depuis la traversée du village ,
avec vue sur le quartier haut.

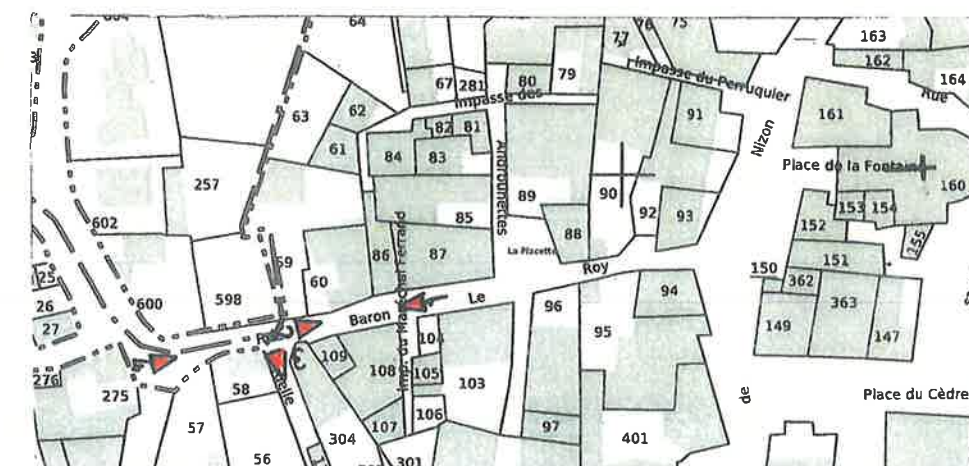


VUE.4. Sur l'ensemble de la Rue Baron le Roy vers la place de la Fontaine depuis le croisement Rue des Portails et Rue de l'Aspic. (Quatier haut).



VUE.3. Sur la Ruelle du Petit Lavoir

La rue transversale ou Rue du Baron Le Roy



PLAN DE REPÉRAGE



VUE.2.
Depuis le milieu de la Rue Baron le Roy vers la Place de la fontaine et l'église paroissiale.
Ensemble de façades 18 ième siècle au premier plan côté gauche,



VUE.1. Depuis le milieu de la Rue Baron le Roy vers le croisement Rue des portails, Rue de l'Aspic.

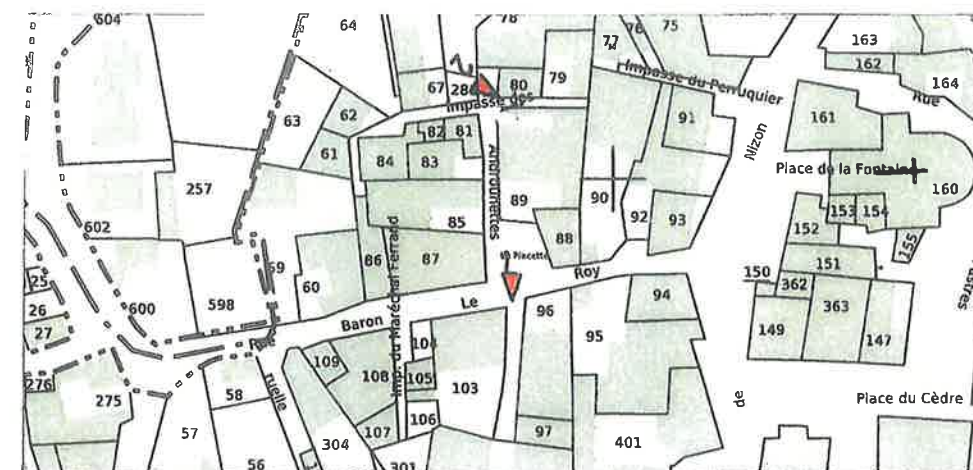


VUE .2. Impasse des Androunettes
Maison de village traditionnelle .



NICHE à l'état d'ébauche, en attente de sculpture.
"Épannelage".

La rue transversale ou Rue du Baron Le Roy



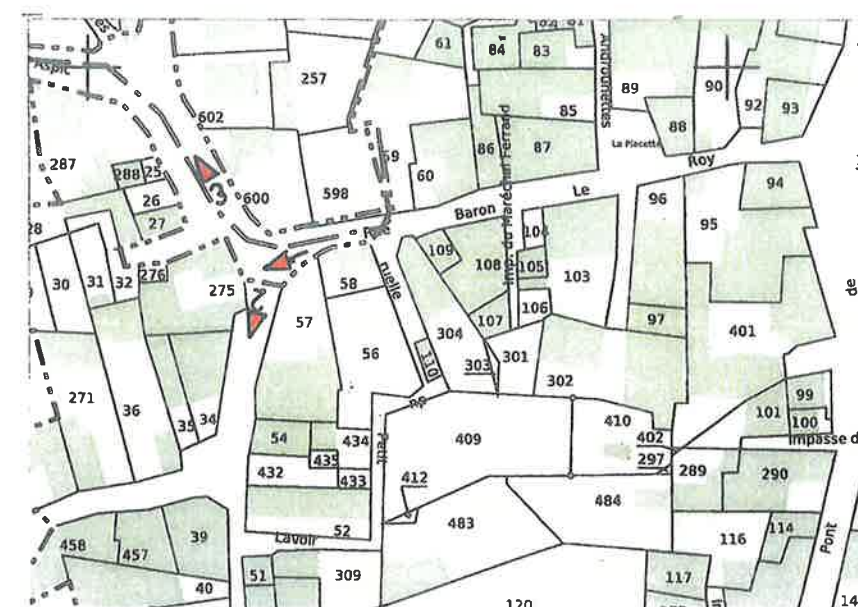
PLAN DE REPÉRAGE.



VUE.1.vers l'Impasse du Charron".Témoignage d'une activité passée de fabrication de : charrettes, charriots,jardinières, charrues..dans celieu .
La RUE BARON LEROY a été occupée jusqu'au début du 20ième siècle, (après guerre) par des artisans divers .



VUE.3. Vers la Rue de l'Aspic, l'Impasse des Aires, et les zones d'urbanisation récentes.



PLAN DE REPÉRAGE

Le quartier haut

IL S'AGIT D'UNE ZONE
D'EXTENSION QUI A DÉBUTÉ
À LA FIN DU 18^{ème} SIÈCLE
ET SE DÉVELOPPERA AU
19^{ème} et début 20^{ème} SIÈCLE



VUE 2 Sur la Rue des portails et des maisons de vigneron



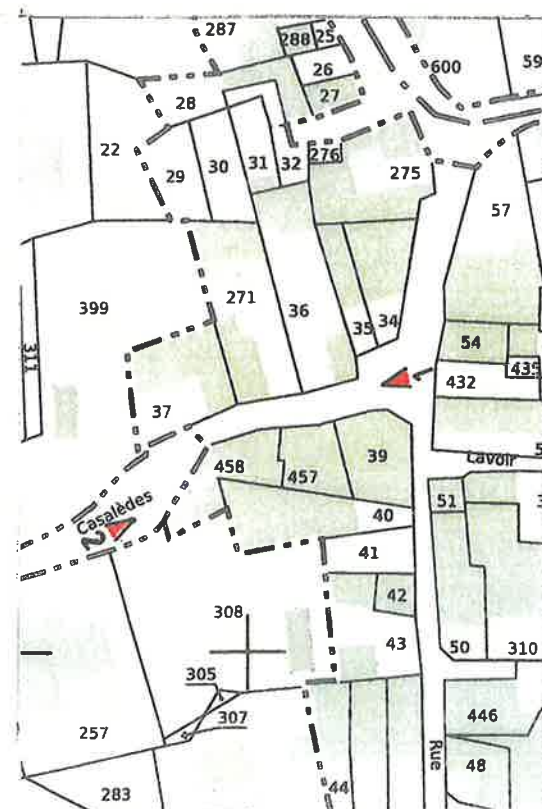
VUE.1. Depuis la Rue Baron Le Roy vers le croisement Rue des portails, Rue de l'Aspic, quartier de vigneron.

Le quartier haut

IL S'AGIT D'UN QUARTIER À VOCATION VITICOLE DONT LES SIÈGES D'EXPLOITATION QUI SE SONT DÉVELOPPÉS LE LONG DES VOIES EN DIRECTION DES COTÉAUX SITUÉS À L'OUEST DU VILLAGE.



VUE .2 . Sur les propriétés viticoles



PLAN
DE
REPÉRAGE



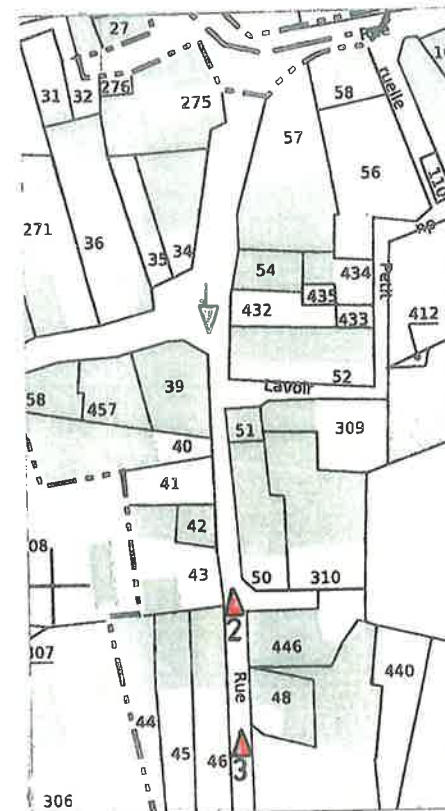
VUE .1 . Sur la Montée des Casalèdes et des chais.



VUE . 3 .



VUE . 2 . Vers la montée de la Rue des Portails .



PLAN
DE
REPÉRAGE

Le quartier haut

LA RUE DES PORTAILS
EN FORTE PENTE, REJOINT
L'ENTRÉE DU VILLAGE.
RUE DU PUJOL



VUE . 1 . Vers la sortie du village et la Rue du Pujol

Un patrimoine historique et archéologique et anciennes institutions

Le four communal :

Il s'agit de la survivance du four banal de l'époque médiévale qui a cuit le pain des habitants de la communauté jusqu'au 19ème siècle. Une délibération de la commune de mai 1848 demande une autorisation de coupe de bois pour l'usage du four communal auprès de Monsieur le Préfet. Il était situé au cœur du village, adossé à la maison de la veuve DUPUY, réaménagée en hôtel de la mairie. Le four a été démantelé à la fin du 19ème siècle lors de l'aménagement d'une école de filles.

Les jardins :

Appelés "les horts" à l'époque médiévale, ils sont situés au Nord du village et font partie des anciennes institutions. Il s'agit d'un ensemble de jardins disposés en lots qui s'étendaient sur un vaste espace équivalent à celui de l'ancienne agglomération, implanté dans un secteur riche en alluvions, constamment alimenté en eau par un réseau de canaux venant d'une source située dans le village pour la redistribuer vers des puits. Cette eau était destinée à l'arrosage pour une production familiale.

Les parcelles, disposées en enclos, étaient protégées par de hauts murs de pierres sèches, contre les pillards et la divagation des troupeaux. Elles sont desservies par un "labyrinthe" de venelles. C'est un ensemble rare de jardins médiévaux ayant conservé intact leurs dispositions d'origine, à préserver. Ils ont pu inspirer les jardins ouvriers des cités minières ou de Phalanstère de Fourier au 19ème siècle.

La maison "consulaire" ou maison du "capitoul" :

La présence d'éléments architecturaux particuliers en façade d'un immeuble sur l'actuelle Place de la Mairie ou Place du "Cèdre" porte à croire qu'il s'agit là de l'ancienne maison consulaire. C'était une institution importante dans le fonctionnement et l'administration de la communauté.

Ces éléments sont une "trompe d'angle", chef-d'œuvre de stéréotomie, et un bas-relief gravé dans un calcaire dur, encastrés dans les murs évoquant une assemblée, qui sont une façon de distinguer la vocation de l'immeuble qui fut le lieu emblématique de culture et le siège de gouvernance et de décision des consuls, représentants des habitants dans l'intérêt de la communauté. On y tenait le conseil, l'assemblée. On y établissait le compoix (ancêtre du cadastre) et on y conservait les documents et archives de l'administration consulaire.

Il s'agit bien de "l'ancêtre" de la mairie actuelle, avec en commun la place qui fut jadis le lieu de rassemblement des assemblées. Les anciens habitants pensaient que cet immeuble était le château du village, confusion qui confirme la particularité du lieu.

Le moulin de Lirac :

C'était un moulin à eau situé au Sud du village, hors de l'ancienne agglomération. Il faisait partie des biens patrimoniaux appartenant à la communauté comme le four à pain, à chaux, ... Son existence est très ancienne. Il avait pour mission, de moudre le blé produit sur le territoire de Lirac. En 1920 la production de blé y était de plus en plus majoritaire malgré son déclin.

Le moulin était implanté en bordure du ruisseau alimenté par la source de Font Besse située à l'entrée du village. Une partie de cette eau était détournée par un bief vers un bassin de retenue d'eau où elle s'accumulait pour constituer une réserve en quantité suffisante pour être progressivement relâchée sous pression vers la chambre des roues à aubes (ou à cuillères) qui entraînaient la meule de pierre.

Après la vente des biens patrimoniaux à la Révolution, le moulin sera transformé en filature qui fonctionnera jusqu'après-guerre. La meunerie industrielle prendra le relais.

Le château de Lirac :

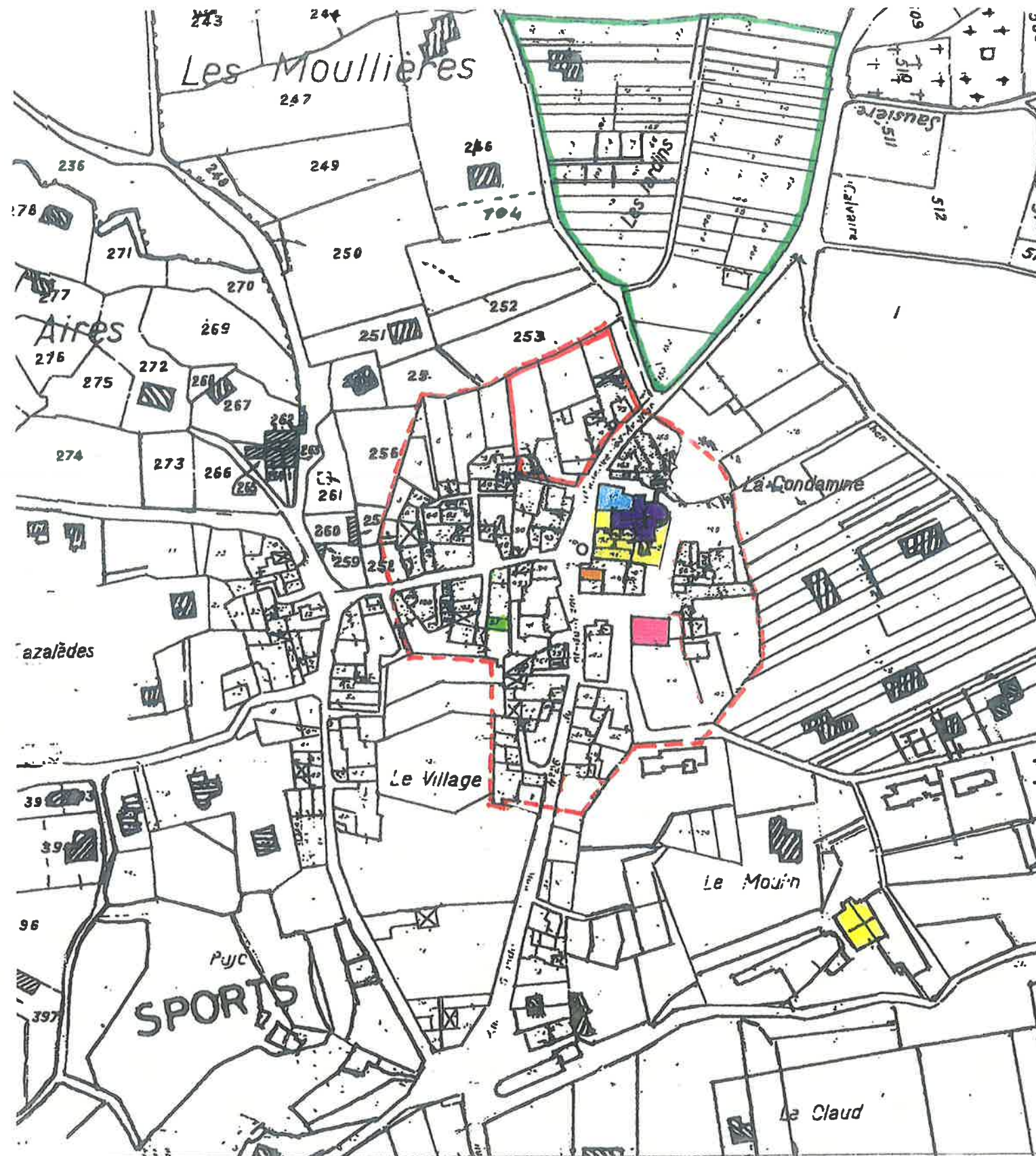
En 1154, le Comte de Toulouse Alphonse II donna le château de Lirac à Isnard de Laudun. Cette décision témoigne de l'existence d'un château à Lirac. Il s'inscrivait dans le périmètre d'un vaste enclos seigneurial situé au Nord-Ouest du village. Cet espace était protégé par des remparts. Le château jouxtait la traversée du village, ce qui permettait d'accéder directement à la porte fortifiée Nord de l'agglomération médiévale.

Le château comprenait un donjon adossé au logis dont le sous-sol était constitué de salles d'armes, de réserves de la communauté. Les dépendances du château étaient composées de casernements, de forges et autres ateliers, de bergeries, d'écuries, de porcheries, de granges, etc. ..., ainsi que de jardins, de vergers et de prairies ; tout cela, en raison de l'obligation du seigneur d'assurer la défense et la survie de la communauté en cas de conflits et de pénuries.

Le château était conçu pour recevoir à tout moment les dignitaires royaux ou contrôleurs, dont la plupart ne faisaient qu'y passer. La façade Sud du logis a été probablement le mur d'assise d'un haut donjon, dont il reste des arrachements de maçonnerie qui témoignent de son existence. Il a été démantelé pour élargir la rue au 19ème siècle. L'ancien donjon du château de Montpezat a subi le même sort. La terrasse sommitale du donjon servait d'observatoire bénéficiant d'une vue lointaine à 360° sur tout le secteur environnant, cela pour anticiper toute agression venant de l'extérieur pour assurer la protection de la communauté. Par sa position et sa présence dans le paysage comme symbole de puissance et de pouvoir, le donjon assurait une défense passive et rassurait les habitants.

Le logis est composé d'un sous-sol constitué de caves voûtées des 13ème, 14ème et 17ème siècles. L'étage, dit étage noble, correspond au logement des seigneurs, accessible par un escalier monumental qui jouxte une cour intérieure à galeries pour distribuer de grandes pièces "d'apparat" avec de hauts plafonds à solives apparentes des 16ème et 17ème siècles.

La façade Ouest a été réaménagée au 18ème siècle, ce qui lui donne l'apparence d'une maison de maître ; le sous-sol et les dépendances du château ont conservé l'esprit et l'ambiance de leurs origines. Après la Révolution, le château a été "découpé" et vendu comme bien noble.



ANCIENNES INSTITUTIONS

-  LE FOUR BANAL
-  LES HORTS (JARDINS)
-  L'ÉGLISE PAROISSIALE
-  LA MAISON DU CAPITOUL (CONSULAIRE)
-  ENCLOS MONASTIQUE
-  LE PRESBYTÈRE
-  LE MOULIN (BANAL)
-  ENCLOS SEIGNEURIAL
-  NOYAU MÉDIÉVALE
-  TOUR DE GUET

Une agglomération aux enjeux patrimoniaux

Session De Mai 1848.

mande de
unir pour un
mpt les deux
arrières.

Le an mil huit Cent quarante huit et le sept
mai la Commission Municipale De la Commune
De Lirac, Canton De Roquemaure, arrondissement
D'Uzès, Département Du Gard, s'est réunie en
Session ordinaire et légale Dans le lieu ordinaire
De ses Séances, Sous la présidence De M^r Fabre
Jules, Maire provisoire De la Commune De Lirac
étaient présents M^{rs}. Fabre Jules, Doyen
Jean, Laurent Jean, Doyen Xavier, Laurent

mande
de bois
pour le four
communal
à Lirac

Le an mil huit Cent quarante huit le Douze juillet
à Dix heures Du matin la Commission Municipale De la Commune
De Lirac, Canton De Roquemaure, arrondissement D'Uzès, Dépar-
tement Du Gard, s'est réunie Dans le lieu ordinaire De ses Séances
en Session De mai, par suite D'une lettre De M^r le Sous-Préfet
D'Uzès en date Du 5 juillet 1848. Sous la présidence De M^r le Maire.
étaient présents M^{rs} Laurent hypolite, Laurent Jean,
Doyen Jean, Lafont alexis, Durand Simon, Doyen Xavier,
Andouard hypolite; et Fabre Jules Maire.

M^r Doyen Xavier Elu secrétaire a pris place au bureau.
M^r le président a exposé qu'il avait a former la demande Du
bois nécessaire a l'usage Du four Communal et De la Mairie.
la Commission prie a l'unanimité les autorités Supérieures
et forestières De faire porter sur le Cahier Des Charges De
la Coupe ordinaire De bois a vendre Cette année que
l'adjudicataire sera obligé De livrer gratuitement;
1^o 3000 fagots pour le four Communal.
2^o 150 fagots et 1000. Kilogrames gros bois pour la Mairie
les fagots devront être Du poids de 10 à 12 Kilogrammes.
Séance terminée.

Le four communal EX: FOUR BANAL MÉDIÉVAL

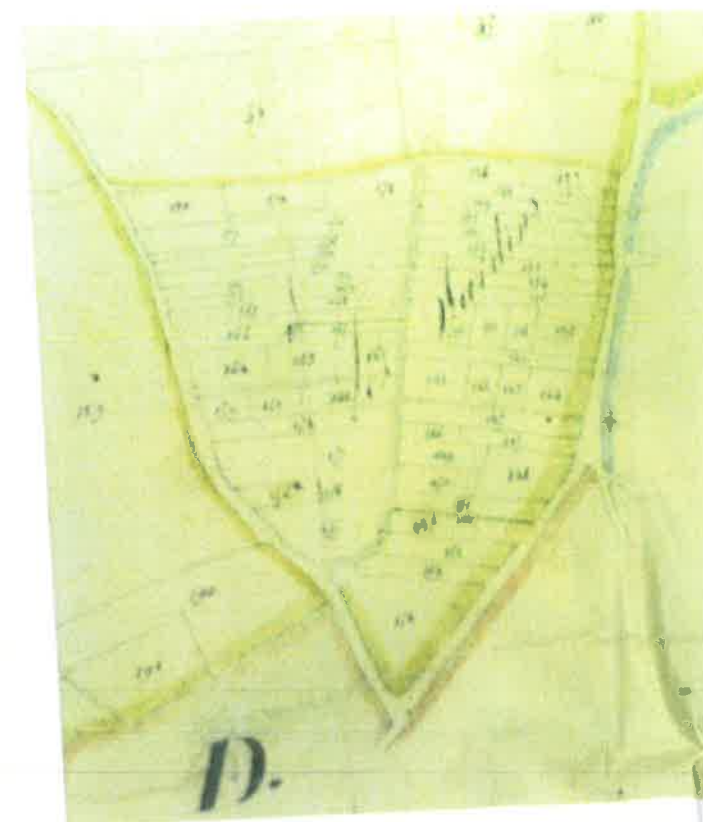
DÉLIBÉRATION DE DEMANDE D'AUTORISATION
DE COUPE DE BOIS POUR L'USAGE DU FOUR
COMMUNAL PAR LES HABITANTS DE LIRAC
AU 19 ieme siecle.



Vo à la commission
pour trois ans, pendant
lesquels le 16 Juin 1856
la décision est de com-
mune de Lirac

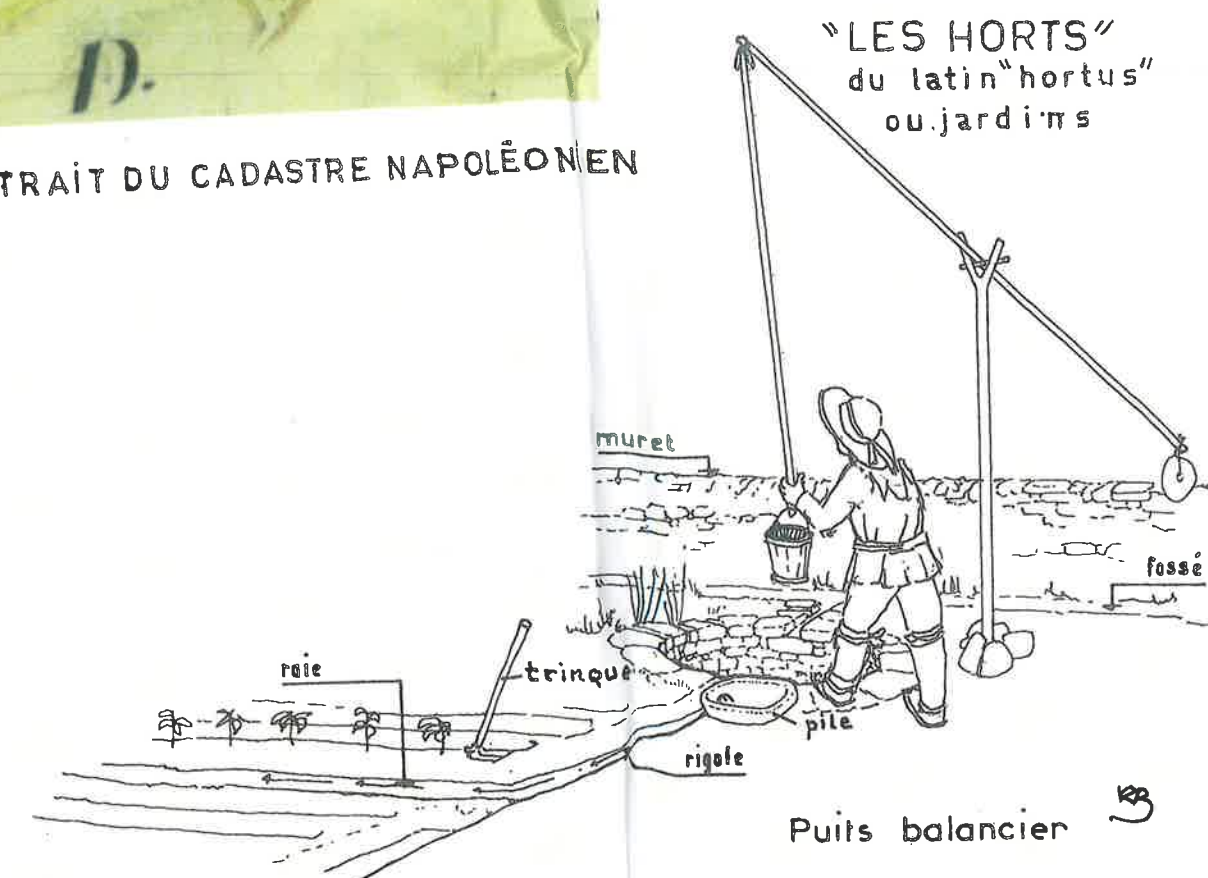


VUE SUR LES JARDINS. **v**ue 3.
et sur les venelles distribuant **les** parcelles



EXTRAIT DU CADASTRE NAPOLEONNIEN

Les jardins



- Les horts :

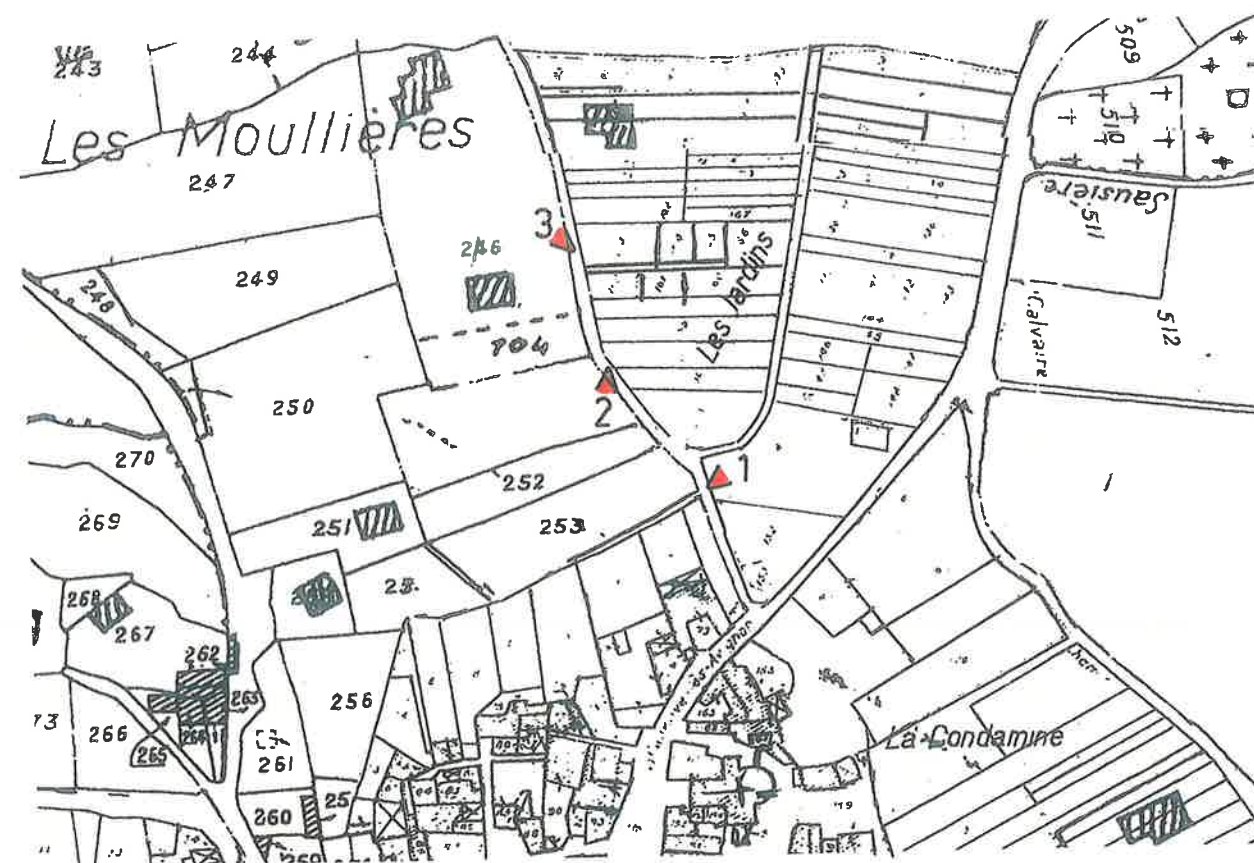
Depuis des "temps mémoriaux" les habitants de la communauté disposaient de jardins communaux dans la partie du terroir la plus riche en alluvions, facile à travailler, favorable à diverses productions légumières et fruitières, facilitées par la présence d'un puits attaché aux parcelles. Il y a été développée une production destinée à la consommation personnelle ou à l'exportation. Ces jardins étaient clôturés pour éviter la divagation des troupeaux. A Lirac les horts étaient exceptionnellement étendus sur un terroir situé au Nord-Est de la cité,

Les jardins



CANAL D'ARRIVÉE DE L'EAU, vue 1.

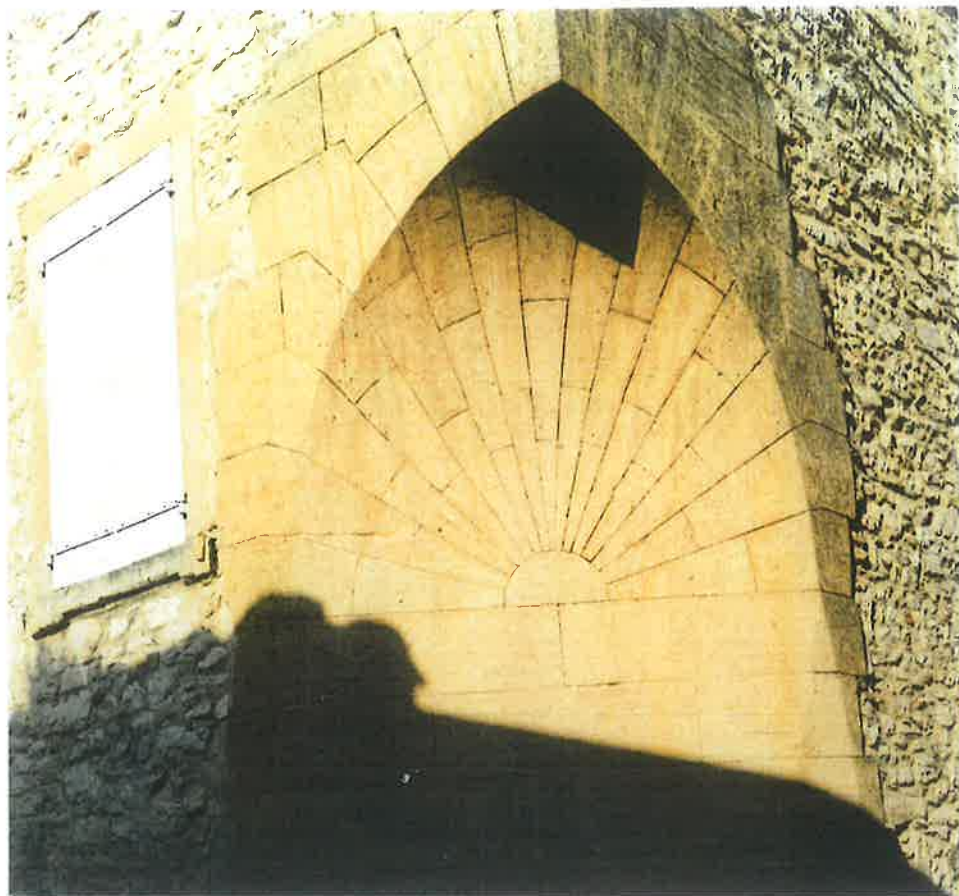
L'eau était distribuée à des puits par un réseau de canaux circulant dans les jardins.



EXTRAIT CADASTRAL



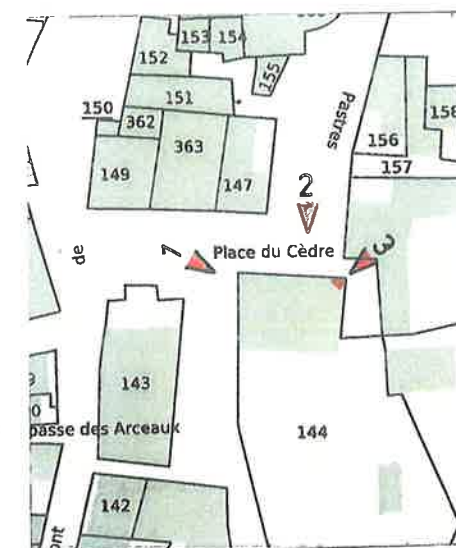
VUE SUR LES JARDINS, vue 2.



VUE . 3 . Sur la "trompe d'angle" oeuvre de stéréotomie réalisée par des compagnons tailleurs de pierre , au 17^{ème} siècle.



Bas-relief sur calcaire dû encasté dans le mur à motif représentant une "assemblée".



PLAN DE REPÉRAGE

LA MAISON CONSULAIRE OU "MAISON DU CAPİTOUL"



VUE . 2 . Vers la façade NORD où subsistent les traces de baies antérieures au 17^{ème} siècle



VUE . 1 . Sur la façade OUEST . La présence d'éléments exceptionnels en façade contribue à confirmer la vocation de cet immeuble à être le siège de gouvernance , de réflexion et de prise de décisions des consuls dans l'intérêt de la Communauté .
La "placette" était le lieu de rassemblement de la Communauté à l'appel des consuls .
En conclusion , la maison consulaire est bien l' " ancêtre " de nos Mairies actuelles :



Pierre de taille en calcaire dur à motif énigmatique, encastrée sur la façade de l'ancienne maison du "capitou" et semble être attribuée à la période du haut moyen âge.

Evocation historique

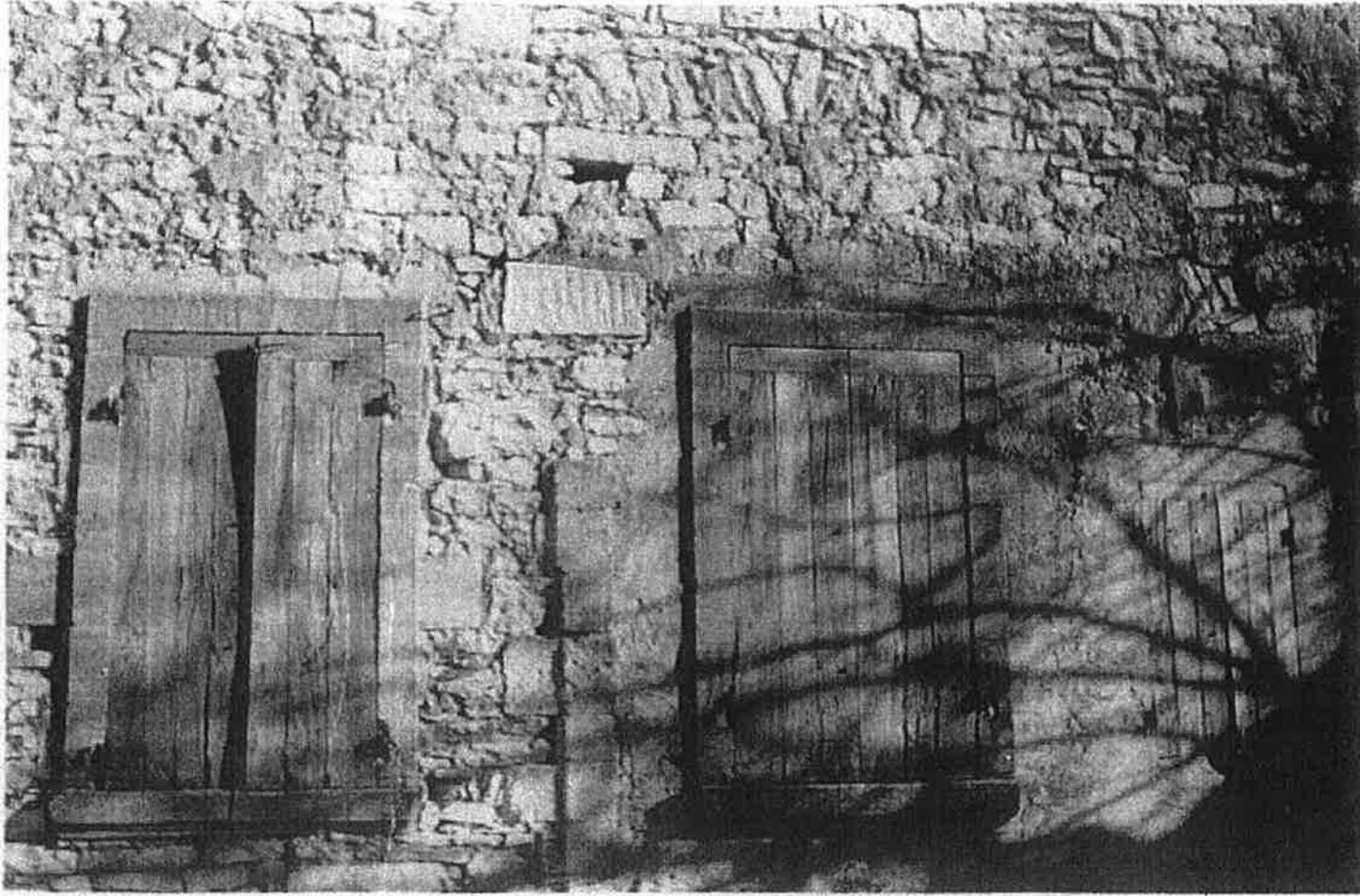
Saint-Pierre de Lirac

Des travaux de réhabilitation sont effectués également dans l'église de Saint-Pierre de Lirac. En 919, un certain Laudoin et son épouse, Eigenracle, avaient cédé les villas de Lirac et de Saint-Laurent-les-Arbres, avec leurs églises, à l'évêque Foulque d'Avignon⁶. Si Saint-Laurent resta dans la mense épiscopale, Saint-Pierre de Lirac passa, en 1006, dans le patrimoine de Saint-André.

Devant l'église, une fontaine, où l'eau jaillit à profusion à longueur d'année, a fixé un culte très ancien. L'hypothèse de la pérennité d'un pèlerinage paraît être confirmée par la crypte malheureusement fermée à double tour et par le déambulatoire avec colonnes et chapiteaux à quatre faces qui a été aménagé au XIV^e siècle.

La première tranche de décroûtage a permis de remettre au jour les parties romanes d'un édifice du XII^e siècle, en calcaire coquillier de Castillon, à savoir l'arc absidial à double rouleau et les arcades faisant communiquer la croisée du transept et les croisillons. L'étroitesse de ces arcades atteste que le chœur était de plan spécifiquement provençal.

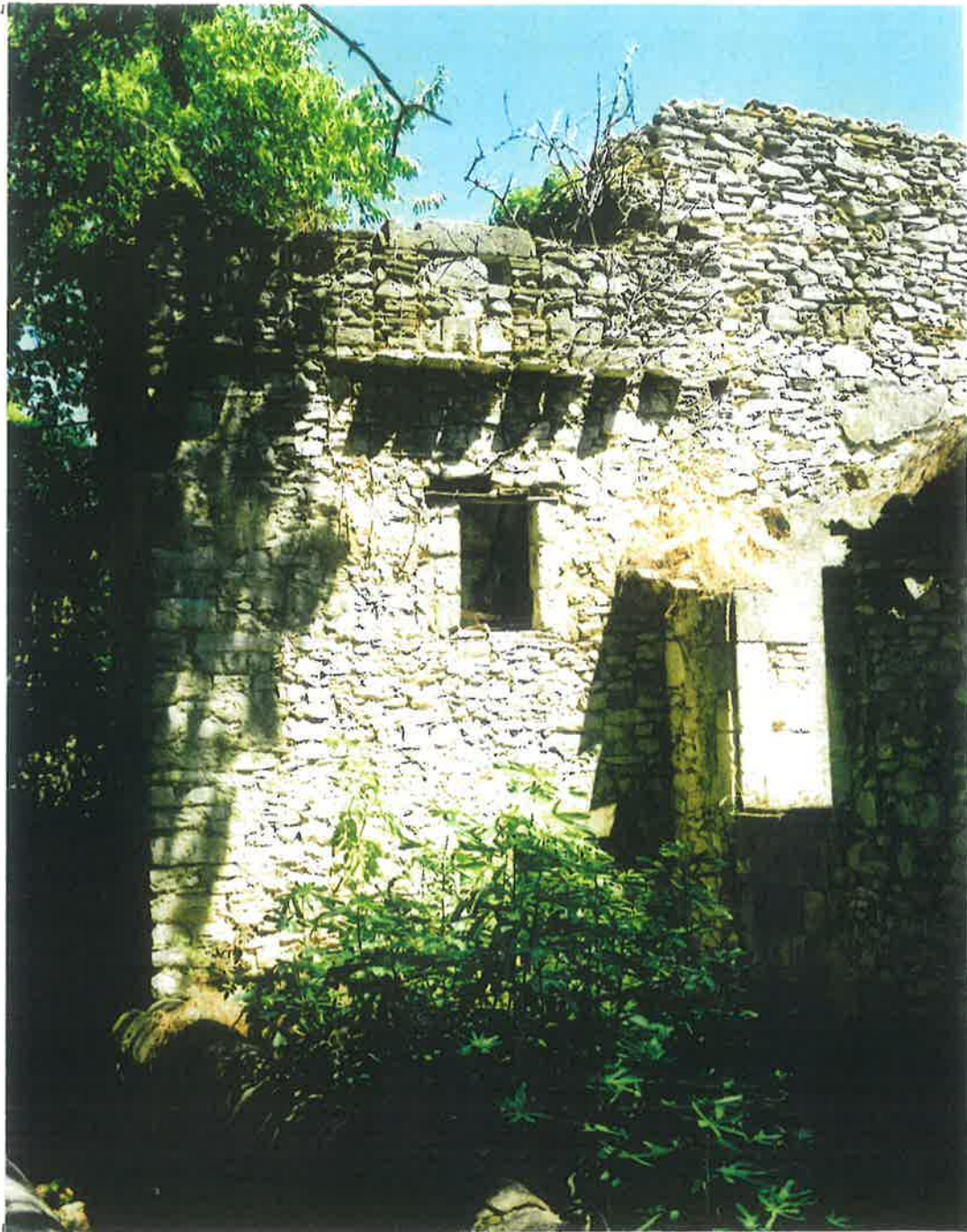
Bas relief représentant une procession



Photos prises en 1956



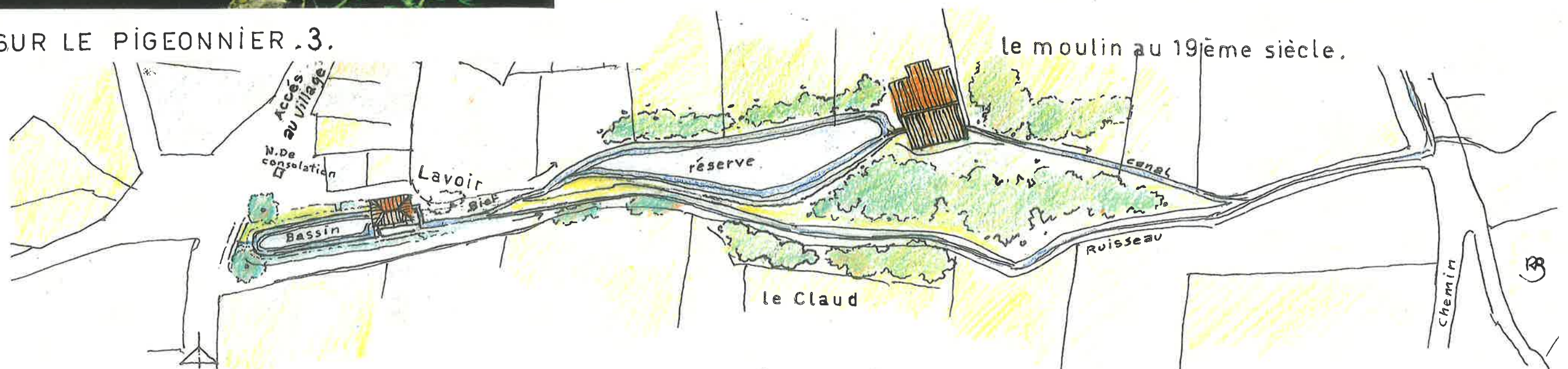
Le moulin



VUE SUR LE PIGEONNIER .3.

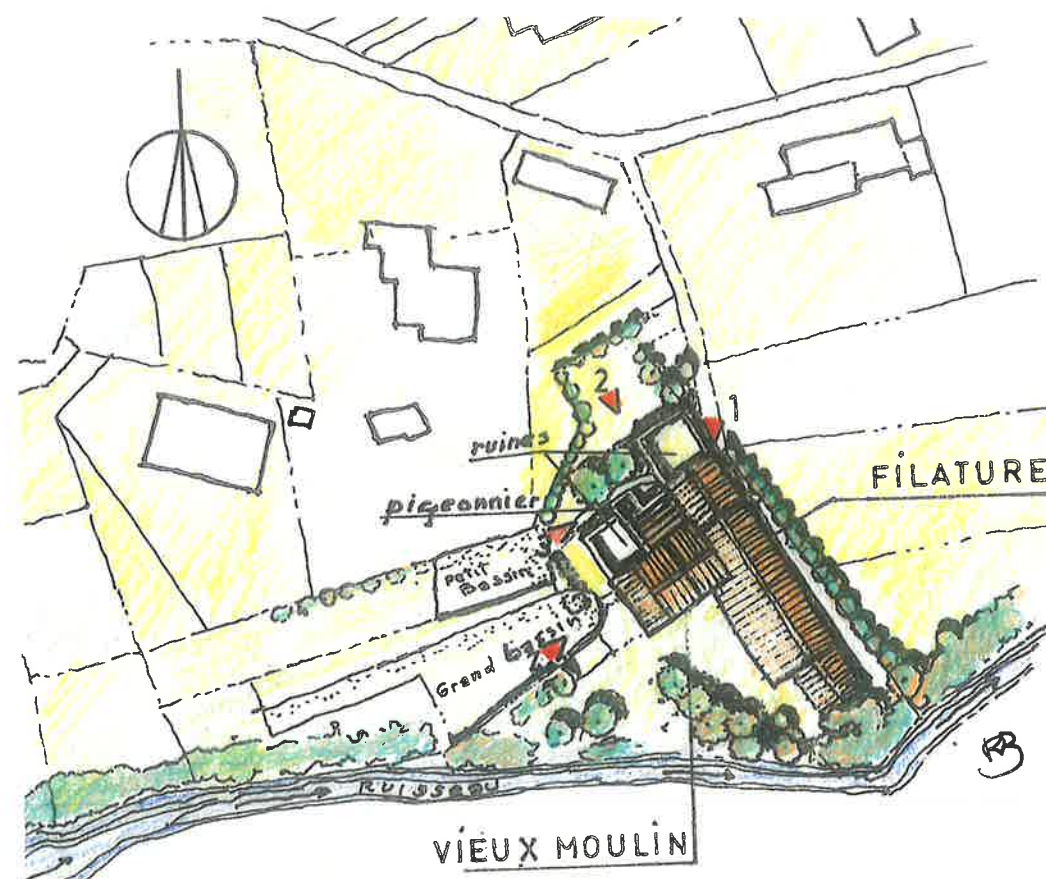


VUE DEPUIS LE BASSIN DE RETENUE VERS L'ENTRÉE AU CANAL D'ACCÈS A LA SALLE DES MACHINES (l'entrée a été obturée) .4.





VUE SUR LA FILATURE, 1.



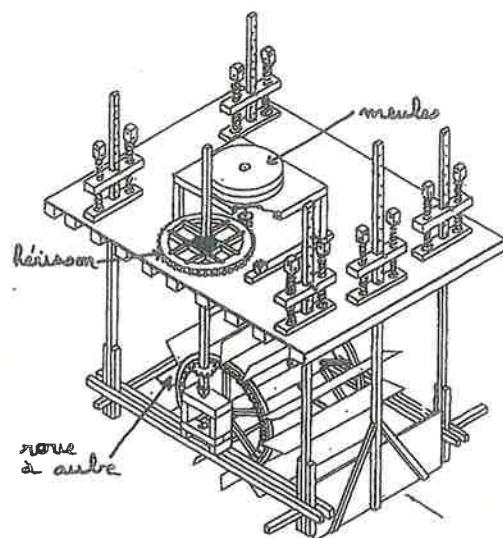
Le moulin



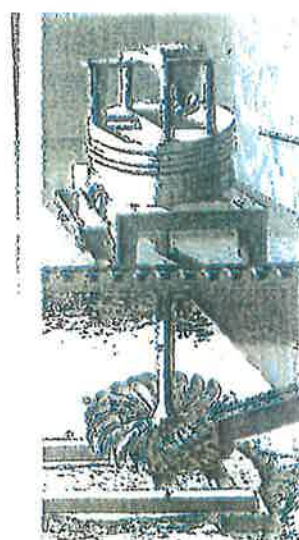
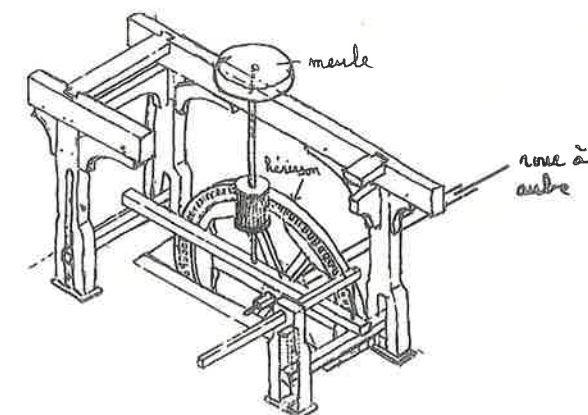
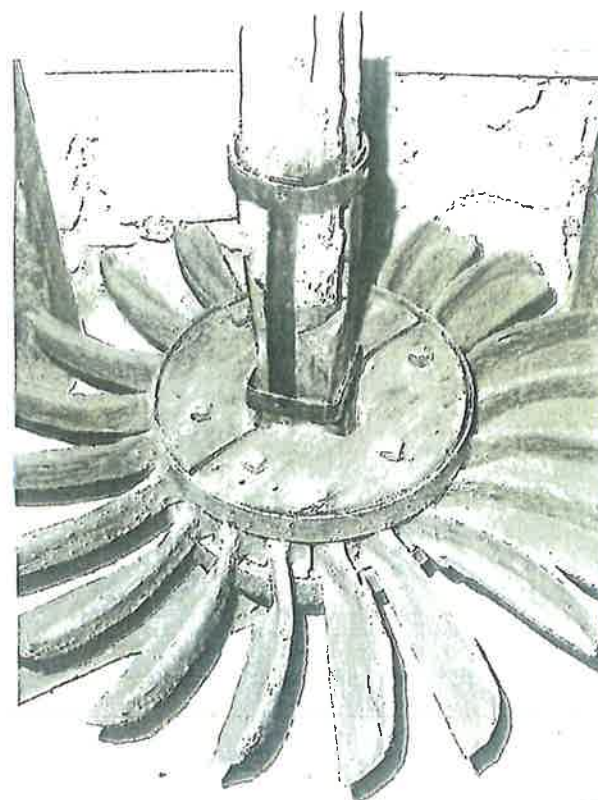
VUE SUR LE VIEUX MOULIN (à gauche la filature.), 2.

Le moulin

MÉCANISMES DES MOULINS À EAU



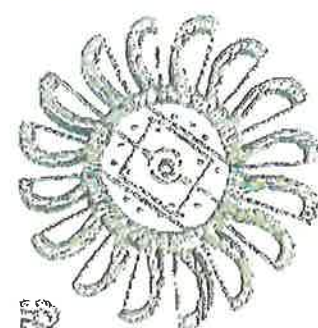
roue verticale



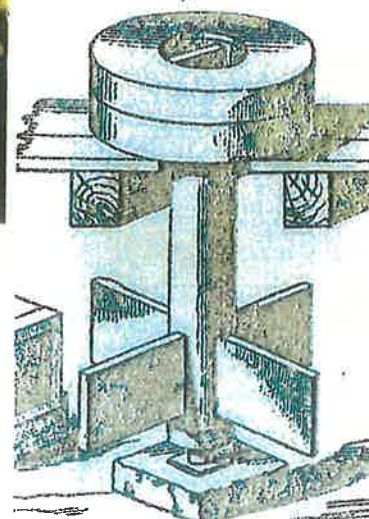
Roue horizontale



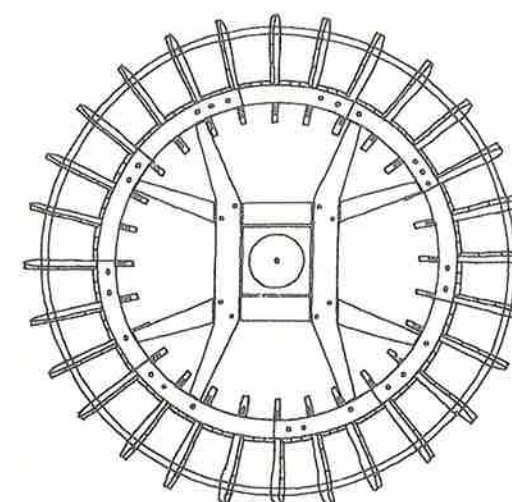
« Roudet » à pales de fer,



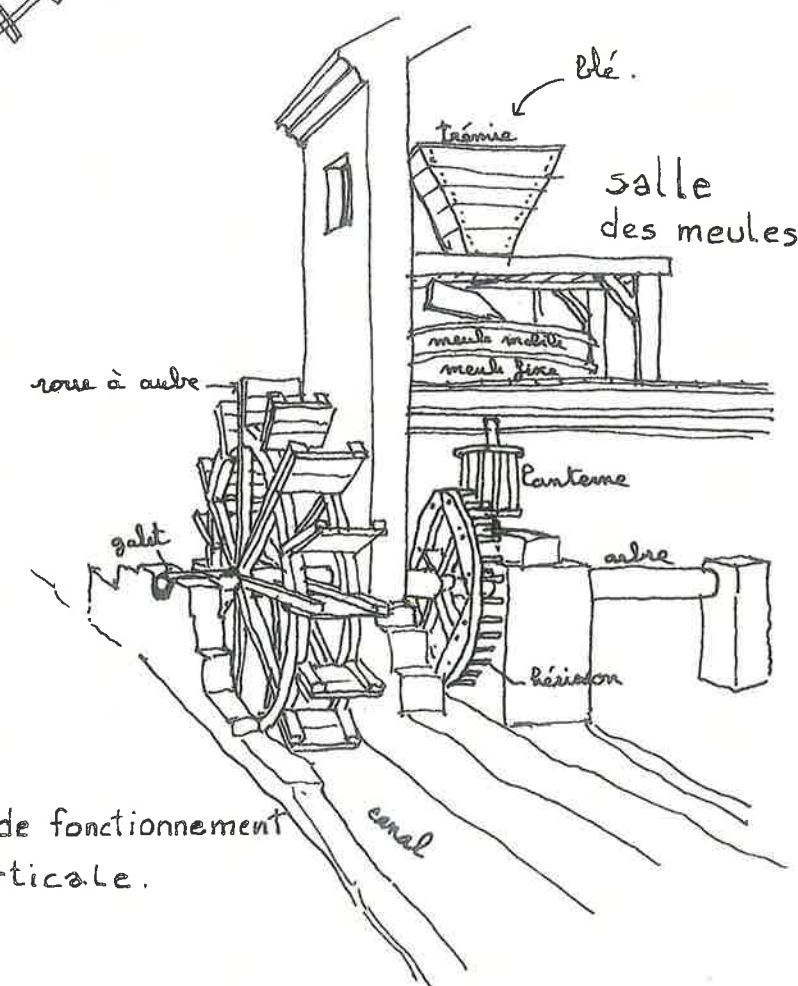
« Roudet » à cuillères



Moulin primitif à pales



ROUE A AUBE



Principe de fonctionnement roue verticale.

Le moulin



salle des meules



meules fixe et mobile
et roudet bois à cuillères



Décor sculpté coquille St Jacques



Eléments architecturaux 16è-17ème siècle.

Le moulin

LA FILATURE

Ce bâtiment a été construit entre 1827 et 1848 à l'appui de la bâtisse existante qui, elle, datait du 18^e siècle et qui abritait, dans ses caves voutées, un moulin à huile.

La filature est constituée d'un bâtiment de 70 mètres de long sur 10 mètres de large, en trois corps avec travées de baies rectangulaires avec arc de décharge. Les murs, en pierre et enduits supportent une charpente en bois apparente et des tuiles creuses. Le bâtiment est éclairé par 40 fenêtres munies de barreaux afin d'éviter les vols de soie (la délinquance n'est évidemment pas le seul apanage de notre époque !) .

L'activité première, créée en 1827 est le moulinage de la soie qui consistait à tordre le fil de soie pour le rendre plus souple et plus solide. Puis désirant maîtriser l'ensemble de la filière, Jules FABRE, le créateur, décide d'élever des vers à soie (la magnanerie était située dans la partie sans toiture) et de filer la soie (action qui consistait à dévider le cocons pour en tirer le fil de soie) d'où le nom de filature

L'entreprise prospère jusqu'à l'arrivée de la pébrine, maladie ravageant les élevages de ver à soie, à cause de laquelle l'activité doit cesser de 1862 à 1869. (en 1867 Louis pasteur trouve le remède à cette maladie)

Les trois activités reprennent et cohabitent jusqu'à la fin du 19^e siècle, date à laquelle la filature change de propriétaire, le nouveau abandonnant la filature pour se consacrer uniquement au moulinage.

Après la libération, un moulinier du sud de la Drôme, Noel PAILLET, fait l'acquisition de l'usine pour y produire, outre de la soie qui commençait à décliner, de la rayonne.

Au début de l'année 1960, la concurrence asiatique (déjà !) amène Noel PAILLET à investir dans de nouvelles machines, dans un équipement d'air conditionné et de mettre en œuvre des nouvelles technologies afin de produire du nylon et ses dérivés : il fournit ainsi les « BAS DIMANCHE » qui deviendront plus tard les collants DIM.

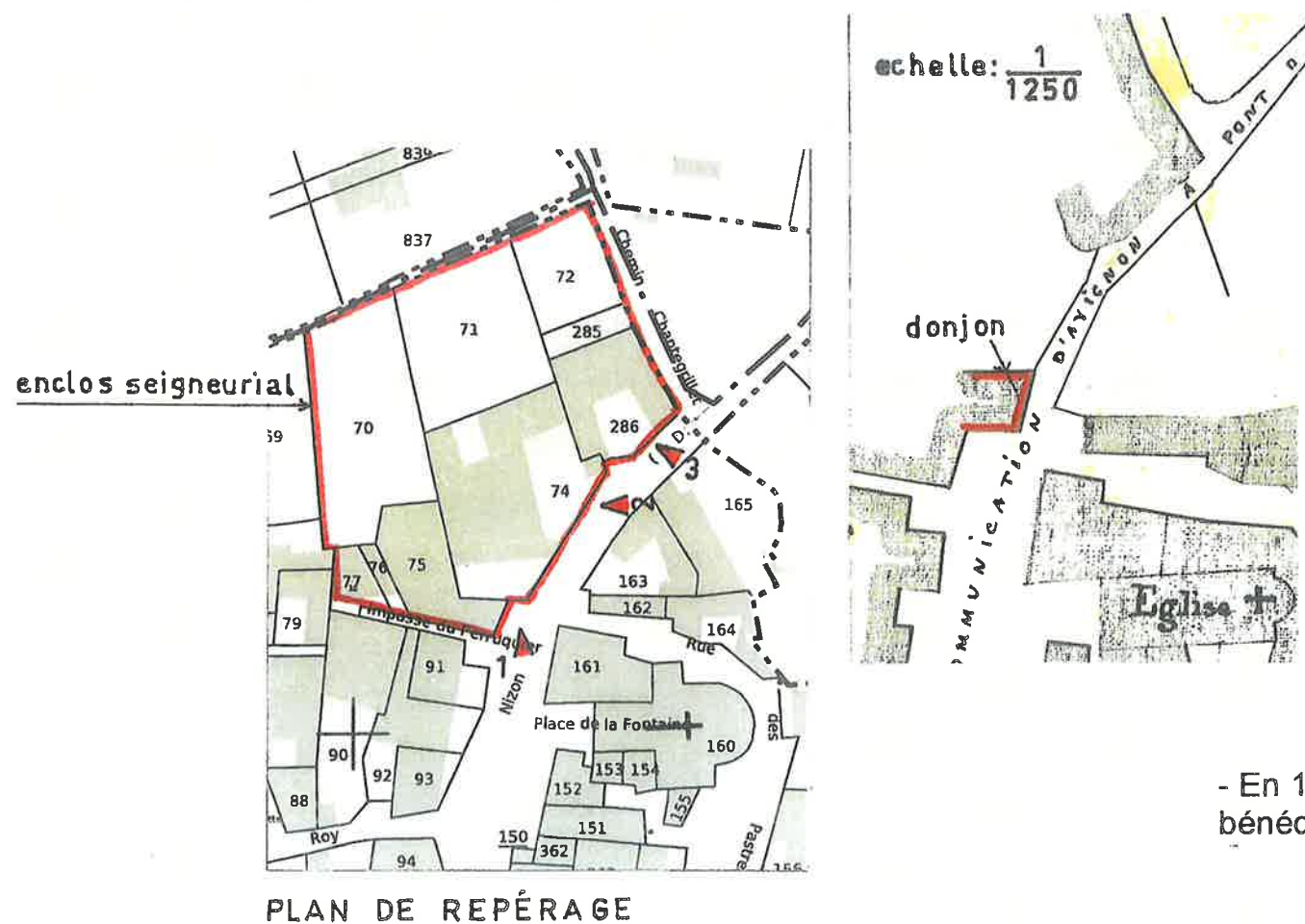
L'activité est malheureusement obligée de s'arrêter fin 1960, mais il faut savoir que l'usine a employé jusqu'à une centaine de personnes !

Le bâtiment est inscrit à l'inventaire des monuments historiques.



Le logis seigneurial, survivance de l'ancien château

VUE .1. Traces d'arrachements qui témoignent de l'existence d'une construction haute probablement un ancien donjon démantelé pour élargir la Rue.

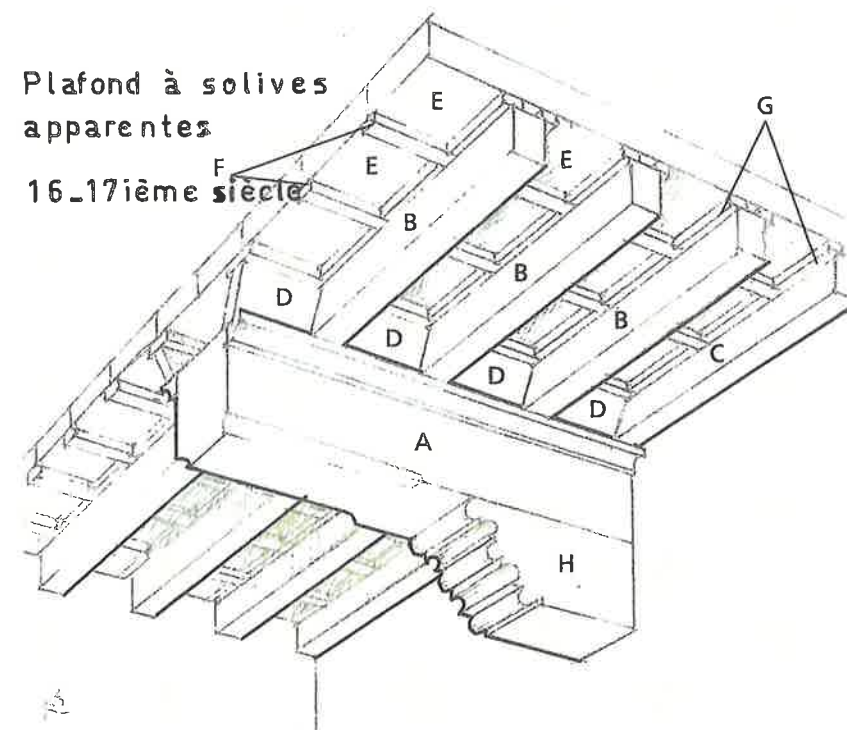


VUE.2. ASPECT ACTUEL DU CHATEAU (baies du 18 ieme siècle.)
LOGIS SEIGNEURIAL. Le 1er Étage (habitation) est l'étage noble.

- En 1154, le comte de » Toulouse Alphonse II donna le château de Lirac à Isnard de Laudun, religieux le l'abbaye bénédictine de Saint-André de Villeneuve et prieur de Saint-Pierre de Lirac.



Vestiges des dépendances du Château.



Les mots entre parenthèses appartiennent au vocabulaire des textes anciens de l'aire de langue d'Oc.

- A- Poutres (saunier)
- B- Solives (doublis)
- C- Solive de rive ou lambourde (parédal)
- D- Closoir (buget)
- E- Planches du plancher ou aix ou merrains (aix)
- F- Linteau couvre-joint (listel)
- G- Faux couvre-joint
- H- Console ou corbeau



Pierres gravées encastrées dans la façade sur Rue d'une dépendance.

Le Château

GALERIE DANS COUR INTÉRIEURE
DU CHATEAU.



L'expansion urbaine du 19ème siècle

La révolution agraire et ses conséquences sur l'évolution du village :

Le déclin de la polyculture au profit de la monoculture s'est d'abord traduit par l'abandon de la pratique des assolements et de la jachère. La carte agronomique de Lirac en 1900, fait apparaître que la surface cultivée était de 140 ha pour le blé, 50 ha pour la vigne, 35 ha pour l'olivier, 12 ha pour l'avoine, etc. ... Si la culture du blé occupe pour quelque temps une place prépondérante, la vigne encore "cantonnée" sur les coteaux progresse à grands pas et va bientôt envahir la plaine jusqu'alors vouée à la culture du blé. Malgré la crise du Phylloxéra en 1868, la vigne sera de plus en plus prédominante dans le paysage environnant et connaîtra un développement exceptionnel. Il s'en suivra un essor économique important, suivi d'une augmentation démographique de la population. Le paysage agricole sera transformé et une page de l'histoire rurale sera tournée.

Monsieur le Baron Le Roy de Beaumarié, président en 1929 du Syndicat général des vins des Côtes du Rhône qu'il créa, œuvra pour la création de l'appellation locale d'origine contrôlée décernée en 1946 au vin de Lirac reconnu enfin, parmi les vins nobles des grands vins de France. Cette consécration est bien le résultat d'un savoir-faire et d'une pratique très ancienne.

Les extensions urbaines du 19ème siècle et le quartier haut, conséquences de la révolution agraire :

La monoculture va favoriser dans un premier temps les extensions en périphérie du noyau médiéval, notamment une urbanisation en enfilade le long de la Rue du Pont de Nizon. C'est ainsi que va se créer le quartier haut à l'Ouest de l'ancienne agglomération qu'il domine, et au-delà de la Rue du Baron Leroy.

Ce quartier va se développer de part et d'autre de la Rue des Portails pour rejoindre l'entrée Sud du village. Il se prolonge également vers la Montée des Casalèdes qui mène à l'extérieur du village, notamment vers les coteaux. Il s'agit d'une extension qui a débuté à la fin du 18ème siècle pour se poursuivre durant tout le 19ème siècle.

Ainsi, va se développer, le long des voies, une architecture "classique" favorisant le développement de grandes propriétés constituées de maisons de maître et de chais aux grands portails, sur un tissu urbain plus lâche, occupant des parcelles plus importantes. Ce phénomène se reproduira sur quelques façades de maisons situées le long de la traversée du village ponctuée de grands "portails, de chais s'ouvrant grandement sur la rue pour accueillir les grands foudres en bois de Russie.

Travaux et réalisations du 19ème siècle, réalisés par les municipalités de l'époque :

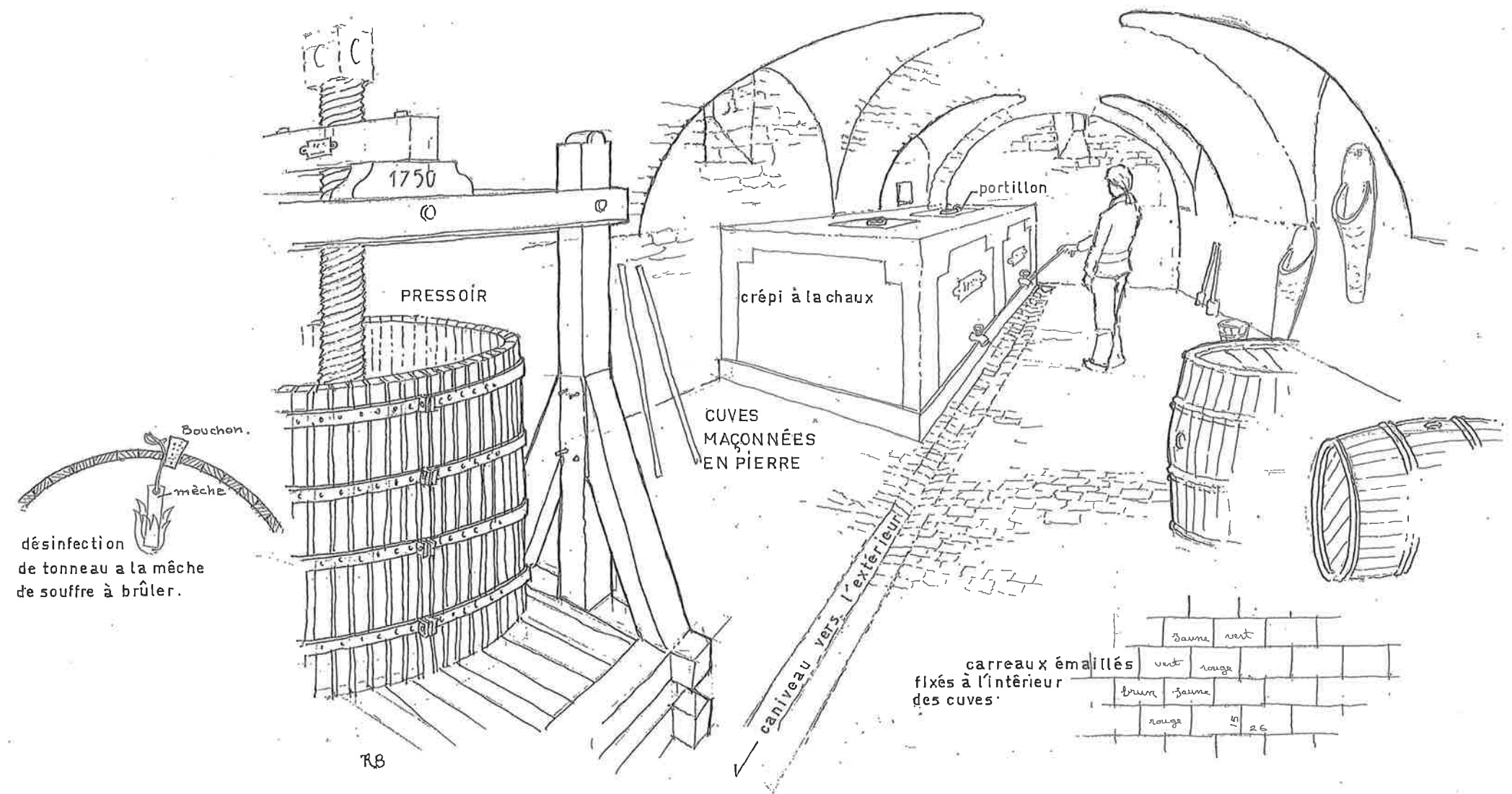
Cette période favorisera la réalisation de grands projets municipaux d'aménagement public, conséquences d'une certaine richesse apportée par le développement de la viticulture :

- L'aménagement du presbytère
- L'aménagement de l'hôtel de ville
- Le déplacement du cimetière
- L'érection de la fontaine publique sur la Place de l'Eglise
- L'aménagement d'une école de filles
- L'aménagement du lavoir à l'entrée du village
- L'extension de l'église paroissiale

Expansion du 20ème siècle et étalement urbain :

Comme la plupart des villages du Gard, Lirac va connaître le démarrage d'une croissance démographique et d'une forte expansion urbaine sans précédent, des années 1970 à nos jours, entourant quasiment l'ancienne agglomération et en évoluant le long des voies existantes. C'est à l'Ouest, notamment sur le plateau où l'étalement est le plus important, tout en ayant un impact paysager assez discret et mesuré constaté sur place, comme le montrent les principaux points de vues photographiques vers le village. Cela se traduira par une occupation pavillonnaire, constituée d'un habitat individuel et de zones artisanales, etc... évoluant sur un espace cinq fois plus important que l'ancienne agglomération.

CAVE VINICOLE DU XVIII^{ème} siècle.



Les cuves aménagées dans les caves sous l'habitation étaient maçonnées en pierre et étanchées au crépi de "tuileau" recouvert de carreaux émaillés

On trouvera d'ailleurs tous ces renseignements de statistique condensés dans le tableau suivant :

- Cultures -

Désignation des Cultures	Surface cultivée	Désignation des Cultures	Surface cultivée
Wigne	50	Report	271
Blé	140	Pommiers de terre	10
Orzoine	12	Cultures potagères	3 ²⁹
Orge	10	Oliviers	35
Sorgho à balais	16	Mûriers	10
Luzerne	12	Bois taillis	450
Sainfoin	25	Garrigues	100
Betteraves à sucre	2	Terrains incultes	90
Betteraves fourragères	4	" non cultivables	7
à Reporter	271	Total	976 ²⁹

- Animaux -

Désignation des Animaux	Nombre de Têtes	Désignation des Animaux	Nombre de Têtes
Choraux	26	Vaches	3
Mules ou Mulets	40	Moutons et Brebis	600
Ânes	3	Porcs	50
Bœufs	"	Chèvres	5

SURVIVANCE de la POLY-CULTURE

en 1900

Gard.

Carte agronomique.

Notice explicative.

Commune de Lirac

Canton de Roquemaure - Arrond^t d'Uzès

Les grands travaux municipaux du 19ème siècle

Le presbytère :

Adossé à la façade Nord de l'église paroissiale, le presbytère est le vestige d'une institution ancienne liée à la mission d'entraide et d'assistance attribuée au clergé. Il servait d'école pour l'enseignement des enfants du village, d'hôpital pour les malades, de lieu d'accueil pour les pauvres.

Lors des travaux du 19ème siècle entrepris par la municipalité, il a été l'objet d'un projet d'aménagement en 1887 réalisé par l'architecte F. DEGAN pour y créer des logements. Il y intégrera l'escalier d'accès à la tribune et au clocher de l'église. Le projet a été respecté. L'édifice médiéval s'est habillé d'une façade du 19ème siècle à l'ordonnance "classique".

L'hôtel de la Mairie :

Il a succédé à la maison consulaire de l'ancien régime. Il est né de l'aménagement de la maison de la veuve DUPUY, suite à plusieurs projets d'architectes.

Un premier projet réalisé par l'architecte PRALONG propose de réutiliser la structure de la maison existante en recomposant la façade. L'aspect extérieur était simple, de distribution "classique" ordonnée sur trois travées de baie.

En 1856, un projet est réalisé par l'architecte BEGUES, d'attrait stylistique plus "grandiloquent", voir "monumental" qui s'affirme spectaculaire avec un effet d'avant-corps de la travée centrale coiffée d'un fronton. Le 1er étage "noble" de la salle du conseil est aménagé d'une grande baie s'ouvrant sur un balcon évoquant une tribune d'orateur destinée aux élus désireux de s'adresser à leurs administrés rassemblés sur la place.

Le cimetière actuel :

Autrefois adossé au chevet de l'église paroissiale avant sa transformation, le cimetière a été déplacé à l'entrée Nord du village. En 1848, une délibération municipale portait sur l'acquisition d'un terrain pour y construire un nouveau cimetière, hors de l'enceinte du village. Ce projet a été l'occasion de réaliser une entrée monumentale dans sa dimension et surprenante dans son aspect, spectaculaire dans ses dispositions.

La fontaine du village :

D'usage "domestique" il y a encore peu de temps, on venait y puiser l'eau pour la consommation familiale avec des cruches de terre. C'était un élément de confort primordial. C'est une œuvre d'art. Par sa beauté, elle est le symbole de la vie. Située au cœur du village, elle était le point de rencontre, où s'y retrouvaient les habitants du village, les voyageurs ; autour, s'y regroupaient les représentants des vieux métiers, tels que remouleurs, rempailleurs de chaises, etc. ...

Projet d'aménagement d'une école de filles :

A la demande de la municipalité, l'architecte Paul CHABANON réalise en 1880 un projet d'aménagement dans des locaux existants et à l'emplacement de l'ancien four banal et adossé à l'hôtel de la mairie. Ce projet a été mis au point en collaboration avec l'architecte conseil BEGUES dont la mission était semble-t-il d'harmoniser la façade de l'école avec celle de la mairie afin d'assurer une continuité architecturale. Il s'avère que ce projet n'a pas été réalisé. Un aménagement a bien été réalisé au début du 20ème siècle, qui n'a rien à voir avec celui de 1880.

Le lavoir communal :

Situé à l'entrée Sud du village, en contrebas de la Route Départementale n° 26, à l'origine, il devait avoir double fonction, celle de fontaine et celle de lavoir, car il s'agit d'abord d'un bassin alimenté par une source d'eau potable alimentant un grand bassin de rétention auquel a été adossé un lavoir. Il s'agit d'un très bel ouvrage d'art, d'aspect classique, évoquant un temple dédié à la propreté et qui fonctionne naturellement par l'arrivée constante de l'eau de source qui évacue l'eau usée des lavages par un trop-plein du bassin. Comme pour la fontaine du village, c'est un élément de confort important et un point de rencontre où s'y retrouvaient les lavandières et les femmes du village. Rappelons la présence d'un second bassin de lavage dans la Rue du Petit Lavoir qui le signale dans l'agglomération.

Le presbytère

PROJET D'AMÉNAGEMENT
DU PRESBYTÈRE. _1887_

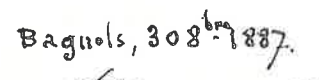


VUE SUR LE PRESBYTÈRE

6 fev. 18



227 $\frac{1}{1250}$



H. Negandhi

de $\frac{1}{100^e}$ Mètre de Linac,
Vie. La

RE
J

6 p.m.

4/11/2000



La teinte verte indique la partie occupée par l'agent forestier, des locaux du presbytère. La teinte violette indique l'Eglise ainsi que la partie destinée à être convertie en passage et en cage d'escalier, ledit escalier devant desservir la tribune.

Bagnol., 208^{bx} 7887

F. Degand

Echelle de $\frac{1}{100^e}$

DECAR
ARCH TESTE

Il y a lieu d'indiquer, en passant, qu'une mutation
fut opérée, en 1861, visant la partie de l'immeuble
Communal qui était devenue productive de revenu.
Le revenu imposable fut fixé, savoir:

Pour le sol, à — — — — — 0.09
Pour l'édification, à — — — — — 8.00

Il y aura utilité à requérir décharge de cette
taxation dès que l'ensemble de l'immeuble sera
rendu à sa destination première.

Ainsi dûment par le soussigné, à la requête
de l'administration communale de Lirac, le
présent rapport et les plans y annexés, dont
le coût est de quarante-huit francs, soit
huit vacations, déplacement compris.

Bagnols, 31 Octobre 1887.

J. Degan



Approuvé par le Conseil
Municipal le 6 février 1889.

Le Maire de Lirac

Vu: Le Maire de Lirac,



Le presbytère

Au midi de la cage d'escalier, en une cave de 2^m95 x 2^m25.
A l'étage unique la distribution est la même — sauf pour
le dessus de la cave qui est incorporé au logement du des-
servant.

Au dessus de l'étage, il y a le comble très peu élevé.
La surface logeable, déduction faite de la cage d'escalier, est donc

	R. de C.	Etage.
1 ^{re} Pièces à l'ouest 4.50 x 4.15 =	18.67	18.67
2 ^{de} Pièces à l'est 3.05 x 3.00 =	9.15	9.15
3 ^{de} Cave 2.95 x 2.25 =	6.63	4
	34.45	27.82
Ensemble =	62.27	

Le logement du desservant comprenait — avant la destruction
opérée au profit de l'Eglise Communale et sans tenir compte
de l'Escalier d'arrêt.

	R. de C.	Etage.
1 ^{re} Pièces au nord (2.45 x 2.70) + (2.40 x 2.80) — =	15.15	23.00
2 ^{de} Pièces à l'ouest 5.50 x 2.95 — — — — — =	21.72	21.72
3 ^{de} Pièces à l'est (4.30 x 4.05) + (2.55 x 2.80) — — =	27.35	24.35
	64.22	71.07

La destruction au profit de l'Eglise important:	19.46	9.94
Il reste	44.76	61.13
Ensemble —	105.89	

Après l'incorporation de la partie occupée
provisoirement par le garde forestier, il y a ... 62.27

Le logement du desservant comprendra: 168.46

Il aura, dès lors, l'ampleur nécessaire ou — plutôt — indis-